



Avec des contraintes herbagères un système de polyculture élevage avec beaucoup de maïs

2 associés

141 ha de SAU

454 000 litres de lait

56 vaches Prim'Holstein

80 ha de cultures de vente



STH/SAU : 29 %

Maïs/SFP : 33 %

Quota/SFP : 7 440 litres

Pâturage accessible par

vache : 20 ares

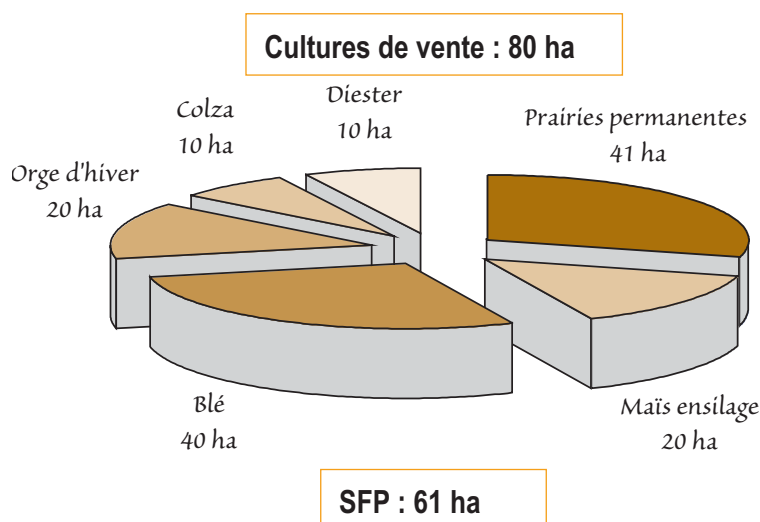
Localisation principale du système



On retrouve ces exploitations dans les zones de polyculture élevage, à bon potentiel. Les exploitants ont labouré toutes les surfaces qui pouvaient l'être en utilisant si nécessaire le drainage. Malgré tout, les prairies permanentes représentent 30% de la SAU. Elles correspondent aux zones à contrainte agronomique (taux d'argile important).

La dimension actuelle de l'exploitation a été obtenue par la reprise successive de surfaces, qui "possédaient" de la référence laitière. Ces surfaces sont parfois éloignées du siège de l'exploitation. Avec la réalisation de la mise aux normes dans les années 2000, elles ont pris une option pour conforter l'activité laitière sur la structure.

Utilisation des surfaces



Productions

Vente de produits animaux

454 000 litres de lait

16 vaches de réforme Prim'Holstein

28 veaux

3 génisses boucherie

2 génisses pleines

Vente de produits végétaux

2 610 q de blé

1 500 q d'orge

320 q de colza alimentaire

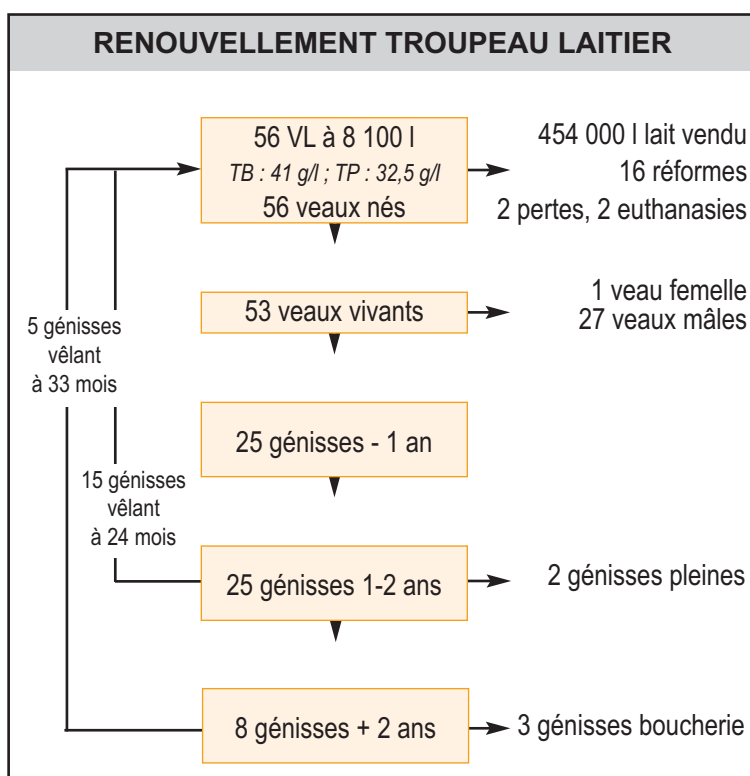
320 q de colza diester

Forces et faiblesses du système

- > Diversité des ateliers : lait et culture
- > Bâtiments d'élevage fonctionnels et aux normes
- > Bonne autonomie alimentaire
- > Eclatement du parcellaire
- > Charge de travail assez importante

Cheptel

86 UGB



> Indicateurs de gestion du troupeau laitier

Vaches laitières

lait/VL/an	:	8 100 l
ensilage maïs/VL/an	:	3,8 tMS
concentré/VL/an	:	1 650 kg
concentré/l	:	204 g
vêlages	:	automne-hiver

Génisses laitières

âge au vêlage	:	3/4 à 24 mois
		1/4 à 33 mois
concentré/génisse élevée	:	700 kg pour génisses 24 m
		520 kg pour génisses 33 m
taux de renouvellement	:	35 %

Pour en savoir plus :

- "La gestion des concentrés dans les exploitations laitières de l'Est de la France" janvier 2004
- classeur "DECELAIT" - fiches R2 et R3

Rationnement animal (kg MS/animal/jour)

	Date début	Date fin	Ens. maïs	Ens. herbe	Foin
Vaches laitières	25 septembre	25 avril	15		2
vaches laitières	25 avril	1er août	7		
vaches laitières	1er août	25 septembre	10		
Vaches tarées	1er octobre	25 avril	5		9
Veaux laitiers 0-12 mois	quantité totale de MS sur la période				500
Génisses 12-18 mois	15 septembre	15 avril	1	4,5	1,1
Génisses 24-34 mois	1er novembre	15 avril		5,5	3
TOTAL fourrages consommés			219 tMS	32 tMS	63 tMS

> Stocks annuels de fourrages conservés nécessaires

3,66 tMS/UGB



Le système fourrager

Utilisation des surfaces en herbe

41 ha

> Au printemps

pâtûre des vaches laitières	8,0 ha	pour	53 VL	soit	15 ares/VL
pâtûre des autres bovins	8,7 ha	pour	25 UGB	soit	35 ares/UGB
ensilage d'herbe	10,0 ha	à	3,2 tMS/ha	soit	32 tMS
foin	14,3 ha	à	4,2 tMS/ha	soit	60 tMS

> En début d'été

pâtûre des vaches laitières	11,2 ha	pour	45 VL	soit	25 ares/VL
pâtûre des autres bovins	26,5 ha	pour	41 UGB	soit	65 ares/UGB
regain	3,3 ha	à	1,5 tMS/ha	soit	5,0 tMS

> En fin d'été

pâtûre des vaches laitières	10,2 ha	pour	34 VL	soit	30 ares/VL
pâtûre des autres bovins	30,8 ha	pour	48 UGB	soit	65 ares/UGB

Utilisation des surfaces en maïs

ensilage de maïs	20,0 ha	à	11,0 tMS/ha	soit	220 tMS
------------------	---------	---	-------------	------	---------

Bilan fourrager et sécurité fourragère

> Total des stocks

317 tMS

> Total des besoins

314 tMS

> Indicateurs de gestion des surfaces fourragères

- surface en herbe fauchée en 1ère coupe **59 %** (59 % foin)

- surface en herbe fauchée en 2ème coupe **8 %**

- fertilisation organique

40 t de fumier/ha épandu sur 20 ha de maïs

- fertilisation minérale

	N/ha	P2O5/ha	K2O/ha
maïs	100	0	0
surface en herbe	60	30	60

- valorisation des surfaces en herbe **6,3 tMS/ha**

- chargement technique **1,41 UGB/ha**

La sécurité du système fourrager peut passer par une augmentation de la fertilisation azotée sur les prairies fauchées en foin et pâturées par les génisses. Cela représentera au maximum 5% des besoins en fourrages conservés.

L'achat de paille, facilement disponible dans ces régions céréalières, pourra également combler un déficit fourrager.

Critères d'autonomie alimentaire du système

fourrages	100 %
concentrés	41 %
UFL	87 %
MAT	68 %

Ces systèmes basés sur des prairies à bon potentiel et de l'ensilage de maïs sont autonomes en fourrage.

Dans leur majorité, les exploitations utilisent les céréales produites sur l'exploitation. Le correcteur azoté, et l'aliment pour les veaux sont achetés à l'extérieur.



Cultures, bâtiments, environnement, travail

Éléments de conduite des cultures de vente

	ha	Rdt (q/ha)	N/ha	P ₂ O ₅ /ha	K ₂ O/ha
blé après maïs	20	75	175	30	0
blé après colza	20	75	185	70	40
orge d'hiver	20	75	140	70	0
colza	20	32	170	80	80

> Paille produite sur l'exploitation : 180 t

Dans ce système, on retrouve une rotation classique sur 5 ans: maïs - blé - orge d'hiver - colza - blé. Avec seulement 20 ha de maïs en culture de printemps (14% de la SAU), cette exploitation respecte la condition de moins de 25 % de sols nus en hiver applicable dans la directive nitrates.

Bâtiments, équipement de traite

Avec 56 vaches laitières, cette exploitation est soumise à déclaration. Elle a réalisé les travaux de mises aux normes. Cela s'est traduit par la construction d'une fumière pour tout le fumier, et d'une fosse pour recevoir les effluents liquides (purins, eaux de salle de traite, jus de silos). Les besoins en paille s'élèvent à 173 tonnes. Avec ses 60 ha de céréales à paille, l'exploitation est autosuffisante. L'exploitation produit, annuellement, 780 tonnes de fumier, épandus sur les surfaces en maïs ensilage.

Catégorie	Type de bâtiment	Capacité
vaches laitières	stabulation paillée raclée	56 places
génisses	stabulation paillée intégrale	50 places
veaux	boxes paillés	25 places

Salle de traite : épi 2*5 double équipement, décrochage automatique

Critères environnementaux

- > **Bilan apparent des minéraux :**
N = 77 unités/ha ; P₂O₅ = 18 unités/ha ; K₂O = 16 unités/ha
- > **Azote organique/ha SAU : 48 unités**
- > **Azote minéral/ha SAU : 127 unités**
- > **Sols nus en hiver : 14 %**

La proportion importante de culture de vente dans la SAU induit un bilan apparent des minéraux légèrement excédentaire. A l'inverse, la faible pression d'azote organique caractérise ces exploitations de polyculture élevage. Les sols nus en hiver se limitent aux surfaces destinées à la culture de maïs.

Travail

> **Main-d'oeuvre**

2,5 UTH

Quelques repères temps de travaux

- travail d'astreinte 35 heures/UGB
- travail de saison 1,2 jours/ha de SAU
- temps disponible calculé objectif > 1 000 heures/PCB

2 associés constituent la main d'oeuvre permanente de l'exploitation. Cette dernière bénéficie de coups de main occasionnels de la part de la famille ou des exploitants voisins (traite, ensilage, paille...). L'épouse d'un des associés s'occupe parfois des aspects administratifs. L'exploitation a recours à l'entreprise pour les travaux d'ensilage et de moisson.



> PRODUITS

249 200 €

■ VENTES ANIMALES

156 020 €

lait	454m ³		à	302 €/m ³	137 108 €	
vache de réforme	16	à	300 kg	à	2,05 €/kg	9 840 €
vache euthanasiée	2		à	229 €	458 €	
génisse boucherie	3		à	615 €	1 845 €	
génisse pleine	2		à	1 050 €	2 100 €	
veau femelle	1		à	80 €	80 €	
veau mâle	27		à	170 €	4 590 €	

■ VENTES VEGETALES

51 330 €

blé	40,0 ha	7,5 t	à	88 €/t	26 400 €
orge d'hiver	20,0 ha	7,5 t	à	83 €/t	12 450 €
colza alimentaire	10,0 ha	3,2 t	à	200 €/t	5 400 €
colza diester	10,0 ha	3,2 t	à	190 €/t	6 080 €

■ AIDES

41 850 €

aide laitière	454	à	1,03 kg/m ³	à	11,81 €/t	5 523 €
prime abattages gros bovins	19		à	80 €	1 520 €	
suppl. fem. toute race	19		à	20 €	379 €	
primes SCOP et jachère	100,0 ha	à	96,71%	à	356 €	34 429 €

> CHARGES OPERATIONNELLES

71 100 €

■ CULTURE

22 690 €

blé	40,0 ha		à	279 €/ha	11 140 €
orge d'hiver	20,0 ha		à	267 €/ha	5 334 €
colza alimentaire	10,0 ha		à	311 €/ha	3 109 €
colza diester	10,0 ha		à	311 €/ha	3 109 €

■ SFP

8 360 €

prairie permanente	41,0 ha		à	65 €/ha	2 645 €
maïs ensilage	20,0 ha		à	286 €/ha	5 720 €

■ ANIMALES

40 070 €

concentré VL	56 VL	à	1,65 t/VL	à	219 €/t	20 278 €
concentré génisse vêlage 24 m	17 gén.	à	0,7 t/g	à	142 €/t	1 694 €
concentré génisse vêlage 33 m	8 gén.	à	0,52 t/g	à	147 €/t	613 €
poudre de lait	25 veaux	à	45 kg	à	1,51 €/kg	1 699 €
vétérinaire	56 VL	à	96 €/VL			5 376 €
insémination	56 VL	à	52 €/VL			2 912 €
contrôle laitier	56 VL	à	48 €/VL			2 688 €
divers élevage	86 UGB	à	56 €/UGB			4 808 €

Conjoncture 2004

> CHARGES DE STRUCTURE (hors amor^t et FF)

85 700 €

■ MAIN-D'OEUVRE	27 660 €	196 €/ha	11 % du produit
cotisations sociales	27 656 €		
■ MECANISATION	25 970 €	184 €/ha	10 % du produit
carburant	6 486 €	46 €/ha	
travaux par tiers	11 874 €	84 €/ha	
entretien + divers matériel	7 611 €	54 €/ha	
■ FRAIS GENERAUX	17 820 €	126 €/ha	7 % du produit
assurances	4 935 €	35 €/ha	
eau - edf	5 009 €	36 €/ha	
frais de gestion + divers	7 879 €	56 €/ha	
■ ENTRETIEN BAT. FONC.	1 530 €	11 €/ha	1 % du produit
■ FERMAGE	12 690 €	90 €/ha	5 % du produit

> RESULTAT DE TRESORERIE

	Total	Par ha	% du PB
Produit brut	249 200 €	1 765 €	
Charges opérationnelles	71 100 €	505 €	29 %
Charges de structure	85 700 €	610 €	34 %
Excédent brut d'exploitation	92 400 €	655 €	37 %
Annuités	39 900 €	285 €	16 %
Autofinancement	17 400 €	125 €	7 %
Disponible pour prélèvements privés	35 100 €	250 €	14 %

43 %
de l'EBE

Avec 65% du chiffre d'affaire réalisé par l'atelier lait, ce système est surtout sensible aux variations de prix du lait. La bonne gestion des intrants et des charges de mécanisation est une condition indispensable à l'obtention d'un bon revenu dans ces systèmes de polyculture élevage.

A partir de 2006, le montant unitaire du droit à paiement unique sera d'environ 380 €.

